



## Mairie

10 Impasse des jardins  
BP 1 - 44440 Teillé  
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

### Horaires de la mairie

- \* Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- \* Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

### Horaires de la poste

- \* Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- \* Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : [www.teille.fr](http://www.teille.fr)

## Agenda du mois

### Avril

- 25- Permanences « Vivre Teillé Autrement » à 10h30 à la petite salle
- 25 - Bourse aux vêtements adultes
- 25- Concours de pêche

### Mai

- 1 mai au 15 juin - inscription au transport scolaire
- 1- 5<sup>ème</sup> Foulées du 1<sup>er</sup> mai et 13<sup>ème</sup> Rand'Donneau
- 8 & 9 - 20 ans de Poly Gammes
- 17 - Journée des moulins
- 29 - « Théatralalère »

Club des ainés - lire en page 3

### Juin

- 6 - Concert école de musique Poly-Sons

## Assemblées Générales

- \* « Vivre Teillé Autrement » le vendredi 24 avril à 20h30 salle du restaurant scolaire.

- \* Association « 3 ppp - pêche palets pétanque » le vendredi 29 mai à 20h30 à la salle de la Guillarderie.

- \* « Tennis de table » le dimanche 7 juin à 11h00 salle d'activité

# TEILLÉ—Actualités

n° 847

Mai 2015

## ETA T CIVIL

Naissance : Le 28 mars - BIROT Evan

## Municipalité

### Reports de collectes des déchets

Le vendredi 1<sup>er</sup> mai la collecte sera reportée au samedi 2 mai

La vendredi 8 mai la collecte sera reportée au samedi 9 mai

### Internet - sites frauduleux

Mise au point suite a plusieurs appels en Mairie ce mois ci.

Concernant les demandes d'acte de naissance en ligne sur internet, nous voulons vous prévenir que cette demande est gratuite.

En aucun cas, vous ne devez payer pour un acte d'état-civil.

Soyez très prudent.

Il faut impérativement se connecter sur le site : [www.\(nom de la commune\).fr](http://www.(nom de la commune).fr)

## Réunion Publique

Présentation du Budget Communal par Monsieur Houillot Trésorier Général  
Avenir financier

le mardi 28 avril à 20 h00 à la salle polyvalente.

Venez nombreux, nous comptons sur votre présence.

### CONSERVATION DU CADASTRE - AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de TEILLE sont informés que la tournée de conservation du cadastre y sera entreprise à compter du 21 avril 2015

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter les travaux de mise à jour du plan.

- à lui permettre d'accéder à leur propriété pour effectuer les mesurages nécessaires.

Ces opérations sont autorisées par arrêté préfectoral dont le géomètre est porteur d'une ampliation.

Le Maire,

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

Un seul décès à déplorer en ce mois d' Avril 1915 :

Le 18 – François MARCHAND (34 ans) né le 15 mars 1881 au village de la Rivière, résidant à Nantes, décédé à Saint-Crépin (Oise) des suites de ses blessures



## Transports scolaires - Rentrée 2015-2016



Vous avez du 1er mai au 15 juin pour inscrire ou réinscrire vos enfants au service de transports scolaires pour la rentrée de septembre 2015.

Nouvelle inscription : vous pouvez vous inscrire directement par Internet sur le site <http://sedeplacer.loire-atlantique.fr> ou à la mairie.

Reinscription : si votre (vos) enfant (s) est (sont) déjà inscrit (s) aux transports scolaires, vous recevezrez par courrier la feuille de réinscription avec identifiant et mot de passe pour la valider en ligne sur le site ou à la mairie.

Pour ceux qui le souhaitent, les inscriptions peuvent se faire sur papier : en mairie pour une nouvelle inscription ou en renvoyant la feuille de réinscription vérifiée et complétée pour un renouvellement.

Pour toute inscription effectuée après le 31 juillet, les circuits ne seront pas modifiés et aucun arrêt supplémentaire ne sera créé.



## ACTUALITES diverses

### Et si on allait flâner utile à TroCantons ?

Les beaux jours arrivent ! C'est le grand nettoyage de printemps...on ouvre les armoires, on range, on fait le tri. Finalement toutes ces choses dont a plus l'utilité, s'entassent, prennent de la place, on ne sait pas quoi en faire .... pourtant elles pourraient encore servir !

#### **Une solution simple et dans votre proximité :**

L'écocyclerie TroCantons est une association du Pays d'Ancenis qui emploie 19 salariés dont 7 en insertion. Son activité principale est de redonner une deuxième vie aux objets qu'on lui confie.

Pour les petits apports (sacs de vêtements, vaisselle, bibelots, livres, jouets,...) les dépôts sont possibles aux 3 boutiques (Pannecé, Belligné et Le Cellier).

Pour les apports plus conséquents (mobilier, électroménager, vélos, ...) TroCantons vous accueille au dépôt principal qui se trouve à Pannecé (site de la Floquerie).

Un service de collecte à domicile est par ailleurs disponible, sur appel téléphonique et une participation aux frais de déplacement de 15€.

Trocantons c'est aussi **3 boutiques** où les objets en bon état sont revendus à un tarif solidaire. Ce sont des espaces conviviaux où l'on trouve de tout, on chine, on fait des trouvailles, on se laisse surprendre, on y a des coups de cœur... et on fait des achats malins à petits prix ! De quoi ensoleiller ce début de printemps !

#### **Horaires des boutiques :**

Belligné : lundi et samedi de 9h à 12h  
Le Cellier : vendredi de 14h à 17h et samedi 9h à 12h  
Pannecé : jeudi 14h à 17h30 et samedi 9h30 à 12h30

#### **Horaires dépôt principal La Floquerie à Pannecé :**

mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30  
jeudi de 14h à 17h30

Ecocyclerie TroCantons /02 40 97 78 55 / [www.trocantons.org](http://www.trocantons.org) /facebook : ecocyclerie trocantons



### Journée des moulins Dimanche 17 mai de 10h à 18h

En partenariat avec l'association du « Moulin de la Garenne » à Pannecé, l'ARMAT participa à la journée des moulins.

3 sites seront ouverts : le moulin de la Garenne, la minoterie de Teillé ainsi que le musée de l'ARMAT où sera présenté un historique des moulins dont les ailes ont tourné à Teillé.

Pour la visite des 3 lieux, Pass unique au prix de 4 € à retirer sur l'un des sites

L'école de musique Poly-Sons organise son concert de fin d'année associé aux portes ouvertes et aux inscriptions

### **le samedi 6 juin 2015 à partir de 16h30, salle de la Mauvraie à Riaillé.**

L'après-midi commencera par l'ouverture des inscriptions aux cours de musique de l'année 2015-2016. Pour information, l'école de musique propose de l'éveil musical, des cours de chant adultes, un atelier chorale enfants, ados et adultes, l'apprentissage de la guitare, guitare basse, batterie, piano, flûte traversière ainsi que la formation musicale.

A 17h30 nous aurons la chance d'écouter les élèves de l'école de musique qui souhaitent faire partager leur travail de l'année, dans le plaisir et la bonne humeur.

**Nouveau :** une partie du concert des élèves se jouera en commun avec l'harmonie d'Ancenis avant que celle-ci ne termine la soirée par sa propre prestation.

En effet, un projet commence à voir le jour avec l'harmonie d'Ancenis qui propose un partenariat pour faire découvrir les instruments d'harmonie à tous les curieux et, si le besoin se fait sentir, à l'avenir, mettre en place des cours de ces instruments sur les différentes écoles de musique de la communauté de communes.

Ce projet s'inscrit dans la durée. Les différents partenaires communiqueront sur ce sujet dans les différents points d'information et de presse et même au travers des écoles primaires.

L'après-midi est ouvert à tous, musiciens, familles, amis, curieux. L'école ouvre ses portes, pour le plaisir de partager avec les élèves, l'équipe pédagogique et les membres bénévoles du conseil d'administration.

Un bar-sandwichs agrémentera l'après-midi festive. Venez partager ce moment en famille, entre amis et parlez-en autour de vous.

Pour tout contact : 07 82 39 52 68 <http://polysons.net/> - ecoledemusiquepolyson@gmail.com



## Vie associative Teilléenne

**POLY-GAMMES**  
FÊTE SES 20 ANS

à TEILLE

8 & 9 MAI  
2015

avec

Balbazar

Fanfare 5' Kon peuh

Kantuta

les associations culturelles de Teillé...

...et Poly-Gammes !

Bar et restauration sur place

Tarifs : 8€/soir, 15€/2 soirs, 5€/réduit, gratuit -12 ans

Infos/Résas : [reservation@poly-gammes.net](mailto:reservation@poly-gammes.net) / 06 82 78 99 96  
[www.poly-gammes.net](http://www.poly-gammes.net)

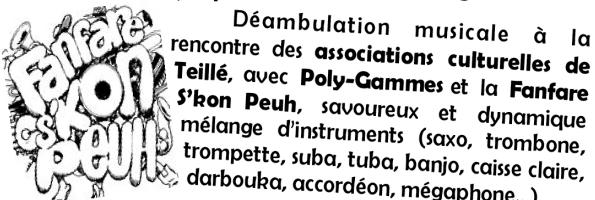
**Vendredi 8 mai, 20h30 - Parc de Sculptures Monumentales\***

Le groupe **Kantuta** vous invite à partager la richesse des rythmes latino-américains, au son des flûtes indiennes (quena, zampoña,...), du charango, du bombo, de la guitare et de la voix, parmi lesquels se sont glissées les notes d'un clavier et d'un accordéon.



Équipés de leur machine à voyager dans le temps, les frères **bazar** bidouillent du tango dub au rap musette, du reggae fiscal à la valse électronique. Voguant au gré des ondes infra cosmiques et sonores, ils se déplacent, avec leur guinguette à cylindre rotatoire, pour célébrer l'esprit ressuscité de la chanson réaliste. Vive la guinche libre !!!

**Samedi 9 mai, à partir de 15h dans le bourg de Teillé**



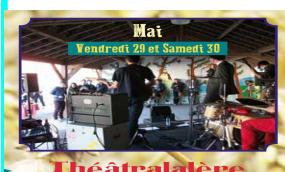
restauration possible sur place et en musique à partir de 18h

**Samedi 9 mai, à 20h30, salle polyvalente**

**Poly-Gammes** remonte le temps... et vous fait revivre 20 ans de chansons, de belles rencontres, de musique, de laque, de blush et de rires...



\*en cas d'intempéries, la soirée du 8 mai se déroulera à la salle polyvalente de Teillé



Au Nouveau Théâtre de Teillé  
**Vendredi 29 mai à 20h30 et**  
**Samedi 30 à 16h**  
**« Théâtralalère »**

Deux jours de fête autour du théâtre amateur et d'autres belles choses... L'idée est de mêler théâtre, musique et arts plastiques. La Fabrik de théâtre, atelier-théâtre de New Rocard animé par Sylvain Saussereau, y présente son travail, mais avant, après, et autour, on écoute, on regarde, on partage autre chose que du théâtre : un peu de musique, deux pas de danse, une tarte au poireau et une belle soirée de printemps... Programme complet début mai...

Entrée « à la chaussette » Réservations [resa.nr@wanadoo.fr](mailto:resa.nr@wanadoo.fr) ou 07 86 85 47 87

### Amicale des Retraités

**Vie du Club :** le jeudi 7 mai et le jeudi 21 mai.

**Marche :** vendredi 24 avril à Teillé, heure de rassemblement à 14 H,

**Concours de belote :** le samedi 25 avril à Mouzeil et le lundi 4 mai à Candé.

**Après-midi dansant** à la salle polyvalente de Teillé, jeudi 14 mai à 14h30 avec l'Orchestre Didier Gilbert et Irma. Entrée 6 € avec une consommation.

**Voyage :** le 26 mai à Maulévrier (50 € pour les adhérents, 57 € pour les autres)

Association «PETIT À PETIT» des Assistantes Maternelles

### Bourse aux vêtements ADULTES



**Teillé**  
salle polyvalente



**Samedi 25 Avril**

Dépot des articles : Samedi 25 Avril, de 10h à 12h30

1 liste de 30 articles maximum par déposant  
(étiquetés, listés, de saison, propres et en bon état)

Ventes : Samedi 25 Avril, de 15h à 18h

Retrait des invendus : Dimanche 26, de 14H à 14H30

Renseignements : Linda Joignette 02 40 34 10 04 ; Cathia Bouillaud 02 28 00 14 88  
<http://asspetitapetit.blogspot.com>



**Sam 25 Avril**

# Concours de Pêche

Carte de Pêche obligatoire

**20€ Américaine :**  
de 8h00 à 16h00

**Bons d'achat et lots à gagner**

Restauration & inscription sur Place : Frites-Saucisses-Buvette

A partir de 8h00

Pêche Teilléenne

**L'ASCEP**  
ASSOCIATION SOUTIENINGUE PÊCHE

**A.S.C.E.D. MARCHE Les Godillots****Tous à la Rand'donneau du 1<sup>er</sup> Mai 2015 à Teillé.**

Comme chaque année nous organisons sur les sentiers du Canton **deux randonnées ouvertes à tous de 20Km (départ à 8h coût 5€ ) et 10 km (départ entre 9h et 9h30 coût 4€).**  
Ravitaillements et pot d'arrivée. Inscriptions à partir de 7h30 au plan d'eau de Teillé  
Minoration d'1€ si inscription au 02-40-97-84-39 avant le 01 Mai 2015.

**5<sup>ème</sup> TEILLE les Foulées du 1<sup>er</sup> mai**

La section ASCED Athlétisme reconduit sa course pédestre. Ce sera la 5<sup>ème</sup> édition d'une épreuve en boucle sur : routes, chemins et voie verte. Départ et arrivée sur le site du plan d'eau de Teillé pour une ballade sportive (en courant s'il vous plaît) de 13 kms.

Le départ sera donné à **10h**, distribution des dossards à partir de 8h30 sous le chapiteau. Arrivée sur le site du Plan d'Eau, mais avec un circuit inversé par rapport aux autres années . C'est à dire montée du bourg de Teillé dès le 2<sup>ème</sup> km.

Vous trouverez des tracts et informations dans les commerces de Teillé.

N'hésitez pas à venir sur le circuit pour encourager les participants.

Pour tous renseignements : Nathalie Géneix 06 74 20 63 14 ou Pierre Raitière au 02.40.97.21.40 .



# TEILLÉ—Actualités

n° 847

Mai 2015



Des solutions pour vous faciliter  
les courses au quotidien ...

## Où nous trouver ?

60, rue du Haut Bourg  
44440 - Teillé

## Nos horaires !

du mardi au samedi  
de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30  
et le dimanche de 7h30 à 12h30  
fermé le lundi et le jeudi après-midi

## Nos services !

pain - pâtisserie - boucherie  
dépôt de gaz  
boissons fraîches  
livraison à domicile\*

\*Voir conditions en magasin.

## REMERCIEMENTS

M. PAITIER André, ses enfants et petits enfants ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathies, par votre présence, les cartes d'amitiés, les fleurs. Ils vous remercient très sincèrement lors du décès de Mme **PAITIER Marie-Thérèse**

Madeleine LECOMTE, ses enfants et petit enfants remercient tous ceux, amis, famille, voisins qui les ont soutenus et qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de **Maurice**.

## POUR INFO

"Antoine Leneil est le nouveau taxi conventionné par l'assurance-maladie. Ses prestations comportent toutes distance 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Antoine Leneil a fait ses classes dans différentes entreprises. Il a donc acquis une solide expérience de sa profession en conduite de taxis et d'ambulances. Vous pouvez le contacter au : 06.74.75.73.73 ou par mail : [taxileneilantoine@orange.fr](mailto:taxileneilantoine@orange.fr)"

## PETITES ANNONCES

A vendre siège auto « Graco » neuf haute sécurité de 0 à 13 Kg - 06.99.03.30.05

Donne Mandarin (mâle) 02.40.97.29.24

Loue à Teillé centre bourg T2 50 m<sup>2</sup> avec garage libre au 1 avril - 02.40.97.23.31

A louer maison T3 le bourg, petit jardin et garage .....libre de suite - 02.40.97.70.68

A louer 11 Place de Marché appart. 2 chambres - 06.15.16.01.13

A louer mobil home 4-5 personnes auprès de Damgan(56) - 280 € la semaine - 02.40.97.73.91

A vendre bois de chauffage + œufs - 02.40.97.28.06

A louer à Teillé local de 70 m<sup>2</sup> pour entrepôt, stockage, autre... 06.25.25.14.13

\* Jeune femme de 24 ans recherche des heures de ménage et de repassage. Je peux également garder des enfants. Disponible le lundi matin, le mardi, le mercredi matin et le jeudi. Me contacter au 06.32.55.56.76



## SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

## Services de garde

### Pharmacie :



Permanences à l'extérieur de la pharmacie

### Gardes infirmières :



RÉTHORÉ Lise ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56



### Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

### Taxi :



BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23  
Pour motif médical 24h/24h



### Vétérinaire :

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

**Prochaine Parution :** 22/05/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à [mairiedeteille@orange.fr](mailto:mairiedeteille@orange.fr) avant le 15/05/2015.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : [mairiedeteille@orange.fr](mailto:mairiedeteille@orange.fr)

Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé



# DÉCHÈTERIES : NOUVEAUX HORAIRES



Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h45  
Mardi de 9h à 12h30,  
Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45.



Lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h45  
Vendredi de 14h à 17h45.



Lundi de 9h à 12h30,  
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h45,  
Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h45.



Lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 18h  
Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30  
et de 13h45 à 18h.



Lundi de 9h à 12h30,  
Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h45.

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS



**BOIS**  
Sans pièce métallique,  
verre ou plastique



**DÉCHETS VERTS**  
Tailles, tontes,  
souches...



**CARTONS**



**HUILES DE VIDANGE ET ALIMENTAIRE**



**PAPIERS**  
Sans film plastique



**MÉTAUX**

Dépôt permanent à la déchèterie de La Coutume à Mésanger.

Sur les autres déchèteries : dépôt de la petite ferraille par une trappe de 14x10 cm (grillage, morceaux de métal...).  
Permanences ferraille volumineuse :

- 1<sup>er</sup> samedi du mois : Saint-Mars-la-Jaille
- 2<sup>e</sup> samedi du mois : Le Cellier
- 3<sup>e</sup> samedi du mois : Riaillé
- 4<sup>e</sup> samedi du mois : Varades

En cas de jour férié tombant un samedi, la collecte est avancée la veille, le vendredi.



Produits polluants ou DDS (peinture, solvants, vernis, acides, produits de traitement/phytosanitaires...).  
Apport maximum : 25 kg pour les professionnels (carte d'accès) et 20 kg pour les particuliers.

**UNIQUEMENT À LA DÉCHÈTERIE DE LA COUTUME (MÉSANGER)**



**MOBILIERS USAGÉS**



Déchets d'Equipements  
Électriques et Electroniques  
(petit et gros électroménagers,  
écrans...).

**UN DOUTE ?  
UNE QUESTION ?**

[www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

02 40 96 31 89



## **CONSEIL MUNICIPAL du 24 mars 2015**

L'an 2015, le 24 mars à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents :** MM. André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD, Mmes Marie-Laure AREZKI, Catherine ROUIL, MM. Réda BEN KEBIL, Christophe LEBRETON, Mmes Christelle JAUNASSE, Nathalie GENEIX, Isabelle HARDY, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM.DABO Bertrand, Jérôme SQUELARD, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

**Secrétaire de séance :** M. Michel OUAIRY.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 03/03/2015**

Des demandes de modification ont été faites par Lydia BEATRIX. Un seul point a été modifié. Anne GUILLET s'interroge sur le fait que sa demande d'un état des lieux des endroits à sécuriser sur la commune n'est pas été notée dans le Compte Rendu.

### **COMPTES DE GESTION**

Les Comptes de gestion des budgets annexes Café-restaurant, assainissement et du budget principal dressés par le Receveur n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil municipal.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS**

Joseph TESTARD présente les comptes administratifs des budgets annexes et du budget principal à l'ensemble des conseillers et les met au vote. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

e

CAFE-RESTAURANT				ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
218,93 €	7 681,32 €	8 072,97 €	7 114,60 €	31 021,03 €	42 791,43 €	52 478,43 €	43 426,77 €
Excédent	7 462,39 €	Déficit	958,37 €	Excédent	11 770,40 €	Déficit	9 051,66 €
Résultat 2014	Excédent 6 504,02 €		Résultat 2014	Excédent 2 718,74			
Report 2013	Déficit 7 118,20 €		Report 2013	Déficit 18 219,45 €,			
<b>SOLDE 2014</b>	Déficit 614,18 €.		SOLDE 2014	Excédent 20 938,19 €			

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 117 494,25 €	1 299 463,61 €	482 824,94 €	437 527,17 €
Excédent	181 969,36 €	Déficit	45 297,77 €
Résultat 2014	Excédent 136 671,59 €		
Report 2013	Excédent 12 064,30 €		
<b>SOLDE 2014</b>	Excédent 148 735,89 €		

Il est rappelé que l'assainissement est dorénavant une compétence de la Compa.

Joseph TESTARD fait remarquer à l'ensemble du conseil que l'excédent de fonctionnement du budget principal de 2014 est inférieur de 70 685 € par rapport à 2013.

André GUIHARD nous rappelle que le prêt en cours pour le café-restaurant arrivera à échéance en 2018.

## **BUDGET PRIMITIF**

Mr Le maire fait une présentation synthétique du budget à l'ensemble du conseil.

Jérôme SQUELARD fait remarquer que le budget prévisionnel reçu la semaine d'avant ne correspond pas tout à fait à ce qu'on nous présente.

Fabrice ETIE déplore le peu de temps consacré à l'élaboration du budget de l'école et fait remarquer que le budget est inférieur de 2 000 € à ce que l'équipe enseignante a demandé.

Marie-Laure AREZKI répond que le montant proposé est le même que celui de 2014.

Fabrice ETIE s'étonne aussi de la baisse constante du budget CCAS.

Arnaud PAGEAUD lui répond que le budget est constant et correspond toujours aux besoins. Si des demandes supplémentaires arrivaient, la commune doit y répondre et pourrait dans ce cas prendre une décision modificative pour ce budget.

Concernant la subvention accordée à l'OGEC, Fabrice ETIE souhaite avoir quelques détails.

Christophe LEBRETON lui répond : cette subvention est calculée en prenant le coût moyen d'un élève (à l'école Jacques Demy) auquel on ajoute les frais d'ATSEM.

Anne GUILLET fait remarquer que même si la bibliothèque est passée sous la compétence COMPA, certains équipements restent à la charge de la commune (tables, étagères...).

## **INVESTISSEMENT**

Les principaux investissements sont l'avancement du Plan Local d'Urbanisme, le parcours de santé (26 000 €), le parking St Pierre et la rue de l'Espérance (180 000 €), la rénovation de la salle d'activités (30 000 €) et de la classe 6 de l'école J. Demy (16 200 €). Un tractopelle prévu en 2014 a été acheté (29 000 €).

Les investissements prévus pour la mairie sont de 20 100 €, pour les services techniques 28 000 € (sans le tractopelle), l'école J. Demy 24 000 €, le restaurant scolaire 5 400 € ou encore l'espace enfance jeunesse pour 9 000€.

Marie-Laure AREZKI expose les investissements pour l'école. Isabelle HARDY fait part de son désaccord pour l'augmentation du budget école.

Fabrice ETIE s'interroge sur l'augmentation du coût des travaux au niveau de la rue de l'Espérance par rapport au montant initialement annoncé. Joseph TESTARD lui répond qu'il y a eu une mise à jour nécessaire : Les devis dataient. Il y a en plus un surcoût lié à l'état de l'existant.

## **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015**

M. le Maire expose qu'une augmentation d'impôt sans rien en contrepartie serait difficile à faire passer.

Des conseillers (Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, Fabrice ETIE) sont d'accord pour dire que le conseil a des projets pour l'avenir.

La question est posée : faut-il attendre la mise en place de ces projets pour proposer une augmentation, qui dans ce cas serait plus importante, ou plutôt mettre en place une augmentation progressive ?

Après une mise au vote (11 pour 8 contre) L'idée d'une augmentation progressive est retenue. Le principe est d'appliquer une augmentation légère pour ne pas en subir une trop importante à l'avenir.

L'augmentation mise au vote est de 1% du produit. 6 abstentions pour le vote du taux (Jérôme SQUELARD, Aurélie FERRE, Nathalie GENEIX, Arnaud PAGEAUD, Christian PRIOU et Isabelle HARDY)

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Compte tenu des résultats antérieurs, le Conseil municipal DECIDE d'affecter à l'article 1068 en recettes de la section d'investissement, les excédents de fonctionnement 2014 sur les trois budgets à l'unanimité.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2015**

Après discussion, les budgets primitifs sont votés en équilibre à l'unanimité.

### **CAFE-RESTAURANT**

Fonctionnement : 9 124 €

Investissement : 16 218 €

### **BUDGET PRINCIPAL**

Fonctionnement : 1 195 704 €

Investissement : 673 752 €

Le budget Assainissement a déjà été voté en début d'année à cause du transfert de compétence à la Compa.

## SUBVENTIONS 2015

Club pongiste de Teillé	436,80 €
FCMTL	593,60 €
Acro Modèles 44	89,60 €
Judo Mésanger	44,80 €
L'Atelier de la danse Mouzeil	156,80 €
Saint Mars sport	56,00 €
Les 3 PPP	178,00 €
Cyclo club	257,60 €
Les Artistes de demain	290,00 €
New-Rancard	290,00 €
C'osmose	290,00 €
Poly-gammes	290,00 €
TEILLE Animation	178,00 €
Petit à Petit	178,50 €
ASCODE (2*67,50€)	135,00 €
Restos du Cœur	336,50 €
Jardins du Cœur	
Ass. Croix Rouge d'Ancenis	67,20 €
Service Conseil Logement	67,20 €
Pannecé/Teillé Solidarité transport	201,60 €
M.R.J.C. - A.C.E	85,20 €

Sté des chasseurs - Teillé	178,00 €
La Perche teillénne	178,00 €
Ass. des Maires de l'Arrond. d'Ancenis	90,40 €
Association des Maires de Loire-Atlantique	451,61 €
ADIL	440,98 €
ADICLA	303,45 €
ARRA	67,20 €
Animation sportive départementale	1 084,80 €
Entrées Piscine Ancenis Elèves J.Demy	1 400,00 €
Piscine St Mars élèves du collège	1 800,00 €
Salle St Mars la Jaille	4 700,00 €
SIVOM	70 240,00 €
OGEC St Pierre/fournitures scolaires	2 996,00 €
<b>PROVISIONS</b>	
Eveil musical Polysons (J-Demy)	6 275,00 €
Eveil musical école St Pierre (Thiburce)	3 637,00 €
OGEC St Pierre	35 650,00 €
OGEC Déplacement cantine	1 227,00 €
Provision pour manifestation exceptionnelle	<b>1 000,00 €</b>

**REPARTITION AMENDES DE POLICE 2014** - Il s'agit d'une subvention allouée pour des travaux liés à la sécurité routière. Une réponse devant être donné avant le 30 mars. La commune n'a pas de projet suffisamment élaboré pour y prétendre. Toutefois, la sécurisation d'un passage piéton au pont et la réfection de la signalisation routière pourrait en faire partie.

**MUTUALISATION DES SERVICES COMPA** - Après un état des lieux des services déjà mutualisé par la COMPA, le conseil unanime, donne un avis favorable sur ce schéma de mutualisation.

**SYDELA** - Le maire demande l'autorisation du conseil pour pouvoir intégrer le groupement d'achat d'électricité du Sydela. Votez à l'unanimité.

**FDGDON** - Un agent du service technique est allé à une réunion du FDGDON (nuisibles) concernant entre autre les frelons asiatiques. Il serait peut être souhaitable de former un agent qui pourrait faire un diagnostic et le cas échéant faire intervenir quelqu'un. Le sujet sera traité à un prochain conseil.

**TARIFS LOCATION THEATRE** - Arnaud PAGEAUD propose des tarifs de location pour les particuliers. Votez à l'unanimité, la location du théâtre de Teillé pour les particuliers est fixé à 40 € par jour de répétition et 150 € par jour de représentation.

**REGIE D'AVANCE** - La régie d'avance est une avance allouée par le trésor public pour dépenses diverses (ex : timbres).

Le Maire expose à l'Assemblée que le Trésor Public a constaté un déficit de 124.50 € par rapport aux écritures de la régie.

Le Conseil municipal émet un avis favorable unanime sur les demandes de remise gracieuse et de sursis de versement formulées par le régisseur de la régie d'avances dépenses diverses.

## QUESTIONS DIVERSES

**Salle polyvalente**: Angélique DELANOU remarque que dans le cas de dégradation dans la salle il est à déplorer l'absence d'un état des lieux. Quelle responsabilité pour ceux qui louent ensuite ? Il faudrait mettre en place à la remise des clés un formulaire pour signaler ce genre de problème. **Invitation tournoi Denis Lambert** :

Le FCMTL invite la municipalité au tournoi qui se déroulera le 25 avril 2015.

La séance est levée à 00h15